

## LA VISION EXOTIQUE DE LA FERTILITE, CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE LA GUYANE

par Jean-François TURENNE

*« Après une demeure de trois ou quatre ans dans le Nouveau Monde, j'espère avec l'aide du Seigneur retourner à la Patrie, et là, peut-être appuyé sur quelques petits lauriers de la fortune vous entretenir avec plaisir de la façon dont se comportent les habitants de ces îles fortunées, leurs mœurs, leurs polices. »*

Lettre d'un gentilhomme en partance pour le Nouveau Monde au xvii<sup>e</sup> siècle, cité par Gabriel Debien, (en 1959).

Depuis la découverte des Guyanes ou France équinoxiale, il n'est pas une relation de voyage, qui ne fasse état de la fertilité de ces contrées. Les descriptions naturalistes exaltent la force et la vitalité de la forêt tropicale et leurs auteurs en déduisent, emportés par leur enthousiasme, que seule une grande fertilité du sol peut être à l'origine de cette exubérance végétale. Sur ces affirmations, des projets de peuplement agricole de ces terres vont se développer au cours des siècles et jusqu'il n'y a pas si longtemps. En 1936, pour D. Adam, ingénieur d'agronomie coloniale, chef du service d'agriculture parlant de la Guyane, *« il faut invoquer son climat merveilleusement réglé, décrire ses terres riches, sa végétation luxuriante »*. Dans les années 1970, le Plan vert pour la Guyane ne reprenait-il pas ces assertions (je cite) : *« (...) sur ces terres fertiles nous planterons du manioc, des bananiers, du riz. » ?*

L'idée que ces terres sans fin peuvent receler des trésors de fertilité perdure jusqu'à nos jours, alors que les connaissances scientifiques et les échecs successifs de colonisation agricole auraient dû depuis longtemps tempérer cette représentation. Dès le xvii<sup>e</sup> siècle, la faiblesse des exploitations agricoles en Guyane est patente. Au xviii<sup>e</sup> siècle, les tentatives de développement agricole connaissent des échecs retentissants. Au xix<sup>e</sup>, on décrit de manière très précise les difficultés d'utilisation des sols guyanais. Enfin, dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, les cartes des sols décrivent les contraintes des sols guyanais, rédhibitoires pour certaines spéculations agricoles, ou exigeant des aménagements onéreux pour d'autres.

Une telle persistance dans l'imaginaire, de cette idée d'une fertilité sans limites, touche au mythe. Entre imaginaire et construction de l'utopie, entre utopie et réalité, se placent pourtant ceux qui de manière bien réelle traversèrent les océans vers ces mondes virtuels, en quête de fortune, sans se douter de la réalité qui les attendait.

C'est ce cheminement de l'imaginaire à la réalité que je vais, si vous le voulez bien, m'attacher à décrire, des engagés volontaires aux transportés

du baigneur, des physiocrates aux disciples de Charles Fourier, de l'espérance aux désillusions, de la persistance du mythe face à la réalité.

## I - De l'imaginaire à l'utopie, la construction d'un mythe

Dès 1543, dans l'atlas de Blaeu, les commentaires concernant « *la Gviane ou le pays des Amazones* » ne laissent aucun doute : par exemple, s'agissant du naturel du terroir, « *l'air y est très bon, le naturel du terroir est divers selon les lieux ; il produit toutes sortes de fruits et aliments que les naturels du pays fournissent abondamment aux étrangers* », ou encore, « *toutefois, là où la terre est plus haute, elle est fort fertile et habitée, l'air des montagnes est frais et la terre n'est point stérile ni en fruits ni en métaux de diverses sortes ; il n'est point de vigne mais elles y viendroyent bien si on les plantait, car le sol est fort bon et le climat fort chaud pour cuire les raisins* ».

En 1683, dans la description générale du monde à laquelle s'attache Alain Manesson Mallet, on peut lire, aux chapitres « *Etat du pays des Caribes et de la Guyane* » et « *De l'Amérique* » : « *L'air de ces pays est tempéré par la chute des vents de la mer du Nord, quand le soleil est à son apogée. Celui de la Guyane, quoique plus éloigné de tels rafraîchissements est estimé fort sain, le terroir de tous ces quartiers produit le maïs en abondance, les lieux défrichés rapportent des légumes en quantité. Partout on trouve des fontaines, des ruisseaux et des rivières* » ou encore plus loin dans le même ouvrage, (au chapitre « *Etat des pays de l'Amazone* ») : « *L'air de ces pays est tempéré, quoique proche de la ligne, le terroir y est extrêmement fertile* ».

Le cadre est désormais tracé ; les termes « fertile », « fertilité », vont être repris inlassablement par les voyageurs et naturalistes qui vont se succéder : « *terres fertiles* », « *terres riches* », « *très beaux sols francs, appelés à porter de belles récoltes* », « *vastes prairies naturelles, fougue créatrice de cette splendide nature exubérante qui porte la vie* », « *végétation luxuriante, expression la plus complète de la sève tropicale* », « *berceau de verdure* », « *nature féconde* », etc., avec cette double référence au sol et à la nature prodigieuse. Tous les espoirs des colons vont désormais se rattacher à cette évidence d'une fertilité sans limites. En témoignent ainsi ces noms français de concessions agricoles relevés sur un cadastre hollandais au XVII<sup>e</sup> siècle, dans l'estuaire de la rivière Suriname : « *A la Bonne Heure* », « *Mon Désir* », « *L'Espérance* », « *La Providence* », « *La Prospérité* », « *Le Petit Versailles* », « *Ma Retraite* », « *Mon Trésor* », « *Ma Ressource* », « *Bonne Affaire* »... mais aussi, « *La Bonne Entente* », « *Bon Accord* », « *La Jalousie* », « *Mon Sort* », « *La Paix* », « *La Patience* ». Ces noms de concessions esquissent le paysage de l'estuaire, comme autant de jalons d'une carte du tendre des espoirs des colons.

Les mots participent ainsi de la construction du mythe de la fertilité des terres de la France équinoxiale. Ce mythe va se développer dans deux directions :

- l'une, purement esthétique, est le fait de voyageurs et naturalistes frappés par la munificence de la forêt équatoriale, l'abondance de l'eau, l'aspect engageant des paysages, des savanes notamment,

– l'autre, technique et relevant de l'imaginaire, se construit sur des projets de développement utopiques, relayés par des politiques soucieux de développer ce pays pour différentes raisons, géopolitiques (il faut occuper l'espace), économiques (produire des denrées ou des plantes d'intérêt économique), politiques (qui voient aussi dans ces projets un moyen de peupler le pays ou de servir leurs ambitions).

Cette volonté de peuplement, à partir d'un petit colonat, concernera aux cours des siècles, des colons à qui l'on refuse toute production industrielle, laquelle reste réservée aux grandes plantations, pour les inciter au développement d'une polyculture, agriculture vivrière, élevage, non fondée sur l'exploitation d'une main-d'œuvre servile et propre dans l'esprit de ses promoteurs à fixer les migrants par le développement d'un secteur intermédiaire à l'écart de la société de plantation.

## II - Une colonisation assistée ou le triomphe des utopies

### A - Les Acadiens en Guyane

En 1763, un projet de peuplement de la Guyane est présenté par Paul Perrault pour compenser la perte du Canada (voir le commentaire de Robert Larin ci-après). Le projet en lui-même comporte tout un règlement dont j'extrais quelques points marquants. Sont prévus par-delà l'assistance au départ (« *la Compagnie française de la Guyane se chargera de pourvoir à ses frais au transport des familles acadiennes de Nantes et de leurs effets au port destiné à leur embarquement, et de là, à la Guyane de manière à ce que les Acadiens y soient rendus dans la saison la plus favorable* »), l'accompagnement par des aides matérielles (« *trois habillements* » – vêtements de voyage, de travail, du dimanche), des concessions agricoles (« *soixante arpents de bon terrain labourable et cultivable en toute propriété* »), ainsi que des vivres (« *la Compagnie leur fournira pendant trois années consécutives, à proportion du nombre et du besoin des familles, les farines, bœufs, lards et autres vivres dont on leur délivrera tous les trois mois des frais et nouveaux. Ils recevront bien entendu gratuitement ustensiles et agrès nécessaires au labourage* »). Le cens ne commencera à être perçu qu'après quatre ans de culture, « *la terre et les habitants seront à perpétuité exempts de tous droits et impositions quelconques* ».

Selon Robert Larin, ce projet n'était en fait que l'émanation d'élucubrations physiocratiques, un grand rêve illusoire, dans la mesure où d'importants mouvements de populations étaient improvisés en plein pays tropical. En effet, les projets agricoles qui vont voir le jour en Guyane au XVIII<sup>e</sup> siècle doivent beaucoup à l'environnement de Louis XV, et plus particulièrement à la marquise de Pompadour, qui lui présente son médecin François Quesnay, le fondateur de l'École des physiocrates, ainsi qu'aux ambitions du duc de Choiseul, inspiré par l'idéologie des physiocrates, qui se complaisait à s'imaginer en grand seigneur colonisateur.

C'est de la technique et du travail du laboureur que les physiocrates attendent la réalisation de leurs espérances et de leurs utopies. Ils vont développer leurs théories au travers de sociétés savantes, notamment des sociétés d'agriculture. Il est important de noter, pour la suite de l'aventure guyanaise, qu'il existe à cette époque un décalage entre les cénacles d'agronomes en chambre et l'ensemble du monde rural. Voltaire n'est d'ailleurs pas en reste. Il écrit dans son *Dictionnaire philosophique* (au mot « Blé ») : « *Vers l'an 1750, la nation rassasiée de vers, de romans, d'opéras, se mit enfin à raisonner sur les blés. On écrivit des choses utiles sur l'agriculture, tout le monde les lut sauf les laboureurs* ».

Le désastre de l'expédition de Kourou (1763-1765), largement inspirée de la doctrine physiocrate, viendra consacrer l'impréparation des projets théoriques conçus en métropole et la distance qui peut exister entre ces derniers et la prise en compte des contraintes locales au développement agricole.

### III - Un modèle de construction théorique : le développement agricole par les transportés du bague (1862) ou l'aventure des phalanstères

Le XIX<sup>e</sup> siècle voit naître d'autres utopies. Les tenants de la doctrine de Charles Fourier vont relancer cette espérance de la terre promise fondée sur les principes d'association coopérative, le concept du phalanstère (1 500 personnes, 400 familles), celui de la phalange, à la fois société de production et de consommation, qui regroupe autour de la ville 400 hectares avec bâtiments de ferme, l'implantation « *dans un pays pourvu d'un beau courant d'eau, coupé de collines, propre à des cultures variées, adossé à une forêt* ». Cette description du paysage concorde avec la vision idéalisée et persistante de la Guyane où il convient d'effacer les échecs précédents.

Une reconnaissance effectuée en novembre 1824 par MM. Legoarrant et Lefebvre, membres de la commission d'exploration de la Mana, aboutit aux conclusions suivantes : « *La région des terres basses alluvionnaires ne se prolonge pas à plus de trois lieues et demie au-delà de l'embouchure de la Mana. Là disparaissent les eaux stagnantes, et ces insectes si particuliers aux marais, dont la piqure est si insupportable aux Européens qui habitent les contrées équinoxiales ; là, les arbres forestiers remplacent les arbres des terres inondées. A mesure que l'on s'élève, le terrain est alternativement uni et légèrement ondulé. Le sol, généralement bon sur les deux rives de la Mana, s'améliore graduellement sur la rive gauche en allant vers l'ouest et d'autant plus que l'on s'approche du Maroni ; il est mêlé de sable, d'argile et d'humus dans des proportions variables mais presque toujours favorable à la culture des plantes coloniales .... (Le pays) est tout entier sillonné d'une multitude de cours d'eau et de petites rivières qui débouchent dans la Mana et le Maroni* ». Collines, forêts, rivières, les projets de phalanstères peuvent s'appliquer.

Toutes les conditions sont rassemblées pour relancer le thème de la colonisation agricole de la Guyane à partir notamment des éléments principaux de la doctrine de Charles Fourier : organisation communau-

taire conforme aux exigences de la nature, travail dans l'harmonie, le développement de chacun suivant ses aptitudes, garantie d'un minimum de subsistance. L'idée s'applique on ne peut mieux aux espaces en colonisation et à la Guyane. On doit au capitaine Frédéric Bouyer (*La Guyane française. Notes et souvenirs d'un voyage exécuté en 1862-1863*) une description d'un projet appliqué cette fois aux transportés et condamnés du bagne dont un des objectifs avoués était de contribuer là encore au peuplement de la Guyane – projet qui fait explicitement référence aux phalanstères.

*« Il y a deux sortes de concessions : la concession urbaine et la concession suburbaine. Les terrains de la première serviront d'assise à la ville à venir, ceux de la seconde formeront le territoire de la banlieue. La ville sera le foyer industriel où se réuniront en corps de population compacte, les gens de métier et tous ceux qui vivront des états manuels. La banlieue demeurera le champ de travail des cultivateurs qui s'adonneront exclusivement à l'agriculture. Le même système a présidé à la formation de toutes les concessions. C'est une théorie empruntée sous certains points de vue au phalanstère, c'est la théorie de la formation des groupes, équilibrés et disposés pour recueillir les bénéfices de l'association.*

*On compose un groupe de 20 transportés, à la disposition desquels on met gratuitement instruments aratoires, outils, bêtes de trait, tombereaux, brouettes, semences. Les alignements et les devis de construction sont tracés par les soins de l'autorité supérieure, qui marque également la place que doit occuper chaque maison. Chaque propriété rurale doit avoir 100 mètres sur 200 de profondeur. Les maisons font face à la route qui coupe en deux la concession du groupe ; elles sont disposées de façon à ne jamais se faire vis-à-vis.*

*La concession faite à un groupe de 20 transportés représente donc un kilomètre de route, mesurant de chaque côté une superficie de 200 mètres de profondeur en culture, et garni de 20 maisons – dix de chaque bord –, qui se trouvent espacées de façon à ce qu'il y en ait une tous les 50 mètres, soit à droite soit à gauche.*

*Le travail commence d'abord en commun, la première opération qu'ont à faire les transportés menés dans la forêt, qu'ils doivent convertir en centre agricole, c'est de se bâtir à faux frais un logement provisoire pour s'abriter ; après quoi ils bâtissent 20 cases et les relient par une route qui doit également joindre la concession à la concession la plus voisine, si ces deux concessions ne sont pas contiguës. Ils exécutent encore une partie de l'abattis et des défrichements qui sont des opérations préalables nécessaires à l'ensemencement et la mise en terre des plantes potagères, dont la culture s'appelle la production de vivres.*

*Alors le travail en commun cesse et l'individualité se dessine. L'association a vaincu les obstacles que l'homme seul n'aurait pu surmonter ; elle a maintenant terminé sa tâche, et laisse chacun de ses membres livré à sa propre intelligence et à ses aptitudes spéciales ».*

Cette tentative fut vouée à l'échec, même si l'on pouvait encore en voir les traces au milieu du siècle dernier.

Auparavant, le projet de la Nouvelle Angoulême n'avait guère été plus heureux : en prenant possession en 1824 du port de la Nouvelle Angoulême, sur la rivière Mana, les immigrants en provenance du Jura (trois familles) « s'étaient mis à planter leurs terres en végétaux alimentaires tels que riz, maïs, ignames, patates etc., et à étendre leurs défrichements... » On les voit aux prises avec la violence inattendue des précipitations : « La saison des pluies étant survenue ; ils se virent forcés de tourner leurs efforts d'un autre côté. Pour donner un écoulement aux eaux pluviales qui n'avaient pas tardé à inonder les savanes réservées au pâturage des bestiaux, il fallut se mettre à creuser des fossés de dessèchement. Les pluies continuant de tomber en abondance, les eaux de la rivière menacèrent de submerger leurs plantations ; les grandes marées de mars qui approchaient devaient encore augmenter le mal. Il devenait donc indispensable d'élever des digues le long de la Mana. Les digues élevées par un apport de main-d'œuvre extérieure, les immigrants n'avaient pas tardé à revenir à la culture de leurs champs. Cinq mois après leur arrivée, une première récolte de riz et de maïs vint récompenser leur zèle : la belle apparence de leurs plantations de riz dont ils espéraient prochainement de belles récoltes eut bientôt chassé de leur esprit toute triste pensée... » La deuxième année d'installation, « au commencement de décembre, la récolte de riz eut lieu. C'était la seconde que faisaient les immigrants : elle ne répondit point à leurs espoirs ; les grandes chaleurs en avaient détruit la moitié... » (au passage, un administrateur note d'ailleurs que la terre était déjà comme épuisée). « ... Quant à leurs plantations pour la production de denrées coloniales, elles avaient parfaitement réussi, surtout le cacao, mais ce n'étaient encore que des pépinières qui pour le moment ne pouvaient leur être d'aucune utilité ».

Des Acadiens à la Nouvelle Angoulême, toutes les tentatives se soldent par des échecs : les colons n'avaient aucune connaissance des pratiques agricoles et des pratiques adaptées aux sols de Guyane, le recrutement de migrants inadaptés laissant à désirer, les aléas climatiques eurent rapidement raison des meilleures volontés, rapidement convaincues de la fatalité de l'évolution sous le poids des contraintes socio-économiques, lassées des querelles administratives, rebutées par de mauvais outils, ou des fournitures inadaptées.

Tout particulièrement, la fin des subventions sonne généralement le glas des tentatives d'installation des migrants. « En 1827, la distribution des vivres du magasin du roi cessa entièrement... Deux familles ne convenaient point à la colonisation : les uns étaient vigneron, leur chef, homme fort adonné au vin avait, de même que ses enfants, le goût de la dépense ; l'autre famille était composée d'un ancien maquignon beaucoup plus expert dans ce métier que dans celui d'agriculteur, qui n'était venu à la Mana que dans le dessein d'y tenir cabaret (...) Chaque jour leurs ressources alimentaires allaient en diminuant. A la fin, ils eurent recours pour ne pas mourir de faim à des moyens entièrement étrangers au but auquel le gouvernement s'était proposé en les transportant à la Mana : ils se livrèrent à la chasse et à la pêche, ils ouvrirent ensuite des espèces de cantines ou ils vendaient à boire et à manger aux employés attachés à l'administration de la Mana ainsi qu'aux Noirs travaillant à l'exploitation des bois pour le compte de l'Etat. Tout cela ne put les empêcher de tomber dans le

dénouement le plus absolu ». Ils supplièrent de les faire revenir en France, ce qui fut fait en 1828.

#### IV - Colons et Administration

##### A - Des rapports toujours optimistes et des subventions jamais suffisantes

La plupart du temps, les rapports administratifs révèlent un manque flagrant d'objectivité : sauf à critiquer sa propre gestion, un gouverneur, un administrateur, peuvent difficilement faire état des échecs, sans se condamner eux mêmes. Du xvii<sup>e</sup> au xx<sup>e</sup> siècle, le discours est toujours le même : la fertilité des terres est opposée à l'insuffisance des aides.

La correspondance de M. Granval assurant l'intérim du gouverneur entre 1714 et 1715 est éclairante. Ainsi, en mars 1714, alors qu'il vient d'arriver, il écrit au roi : « *La terre répond parfaitement aux soins de la culture, elle ne refuse rien, sucre, indigo, rocou, coton, tabac, cacao, et mille autres choses ; on remarque même que ce qui vient est plus et meilleur que tout ce qui vient ailleurs...* ». Un an plus tard, en mars 1715, au même Roi, il dit : « *Je prévois que si cette colonie n'est aidée et secourue, elle tombera enfin ou se détruira.... Le terrain ne manque point, mais avec rien on ne fait pas grand-chose et les avances que l'on donne aux soldats quant ils sortent de la garnison sont si peu de chose...* (référence faite à l'installation de militaires ayant terminé leur temps, l'objectif étant de peupler la Guyane et de développer l'agriculture en les installant sur des concessions agricoles) ». Cependant, lorsque l'échec est patent, les administrateurs sont aussi les premiers visés : « *Encore, si l'on avait su tirer parti des ressources de cette nature féconde et si les leçons de l'expérience avaient réussi à triompher de l'ignorance et de l'incurie des administrateurs...* » (Jules Crevaux, en 1875).

Un autre exemple de justification, datant de 1769 se trouve dans la lettre de Victor Thérèse Charpentier, Comte d'Emery, cité par M. Roux, (in Robert Larin, op. cit.) : « *J'ai été à Kourou, je puis vous assurer que l'emplacement du lieu où l'on avait mis le dépôt de la nouvelle colonie était sain, bon, et bien choisi ; les malheurs qui sont arrivés sont nés du projet même, de son étendue, du mauvais choix des colons, de la longueur des traversées, et mille autres circonstances. Cependant, si les chefs eussent eu du courage et de l'humanité ou seulement du bon sens, tout n'aurait pas été perdu, et il resterait encore bien du monde dans la Guyane* ».

Enfin, pour clore le chapitre consacré à l'administration, notons que d'autres raisons expliquent les échecs : querelles de gouverneurs et d'envoyés du gouvernement central, jalousie des puissants, incapacité de l'administration, objectifs étrangers au développement agricole, velléités des ministres ou des gouverneurs plus soucieux de leur carrière que du sort des colons, etc.

Les échecs agricoles ne découragent pas les promoteurs de projets : il existe toujours de bonnes raisons pour espérer enfin réussir. Les échecs concernent des implantations côtières ? Qu'à cela ne tienne, il convient de

déplacer les projets ; il existera bien, quelque part au-delà, des terrains plus favorables. Pierre Clément, baron de Laussat en poste à Cayenne comme gouverneur, rend compte au ministère de la Marine en 1820 qu'ayant constaté que la nature des terrains près de la côte ne se prêtait guère à l'installation de colons, il convenait toutefois que « *au nord de Sinnamary, dans la région arrosée par le Maroni, la Mana, l'Iracoubo et le Courouaye, il existait dans les hauteurs et le littoral, de vastes plaines qui par la nature et la disposition du terrain paraissaient propres à recevoir des colonies* ».

« *Entre Mana et Maroni, écrivait-il, et notamment du 5° 5/4 au 4° 1/2, la qualité du sol est partout admirable, partout le terrain est accessible, maniable, tel enfin qu'il est rare de rencontrer sur le globe des espaces aussi étendus présentant autant d'avantages à la population et à l'industrie* ». Ainsi, par exemple, échec après échec, on se contente d'un déplacement constant des zones d'implantations ou d'un changement d'administrateurs. Ces incohérences sont bien dénoncées, mais à chaque fois elles disparaissent devant les considérations géopolitiques ou les ambitions personnelles : la colonisation agricole est utilisée comme alibi, la référence aux idéologies, physiocrates ou disciples de Charles Fourier, ne venant qu'en justification.

Lorsque des doutes quant aux pratiques agricoles s'installent, c'est de la machine que vient l'espoir de réussite : « *Nous avons parlé de l'emploi des machines agricoles. C'est en effet sur leur application que repose à notre avis tout l'avenir de la grande culture tropicale... L'homme blanc pourrait affronter la culture des terres dans les pays chauds, la machine lui épargnant les plus grandes fatigues, et la terre mieux purgée de ses effluves, mieux pénétrée par ce soleil vivifiant, récompenserait largement les peines du cultivateur* » (Paul Madinier, *Annales de l'agriculture des colonies*, 1860)

## **B - Inadaptation des colons, mauvais choix des migrants**

Les raisons sont également à rechercher dans un exode multiforme qui voit à chaque tentative un projet collectif mis à mal par une accumulation de situations individuelles où chacun poursuit son propre parcours ; elles tiennent également à la nature des migrants, rarement agriculteurs à l'origine, recrutés dans la rue, sur les ports, ou parmi des populations dont la motivation agricole n'était pas le premier souci. Le baron de Laussat (dans une lettre du 26 novembre 1822) attribue le non succès d'une tentative de colonisation, « *principalement au mauvais choix des immigrants, qui étaient des Irlandais ramassés sur les quais de Norfolk, et au nombre desquels figuraient au lieu d'hommes propres aux travaux ruraux, des douaniers, des bouchers, et des vagabonds* ».

Il faut y ajouter probablement, comme aux Antilles, une interprétation nonchalante des obligations. Personne n'y regardait de près et la clause de mise en culture figurant dans les obligations du colon se transformait en clause plus vague de mise en exploitation, le fermier s'en remettant pour le reste à la bonté du sol. Difficultés supplémentaires, la succession de projets et la valse des implantations empêchent toute transmission d'expérience et la constitution d'un savoir agronomique local. L'inadaptation des colons dont le courage ne peut être mis en cause dans

beaucoup de projets n'est pas compensée par l'organisation sur place de leur installation. Les potentialités agricoles ne sont jamais remises en cause, pas plus que la vision idéalisée du peuplement et du développement agricole.

Il nous faut pourtant mentionner des observations et des réserves formulées par quelques administrateurs plus éclairés ou soucieux de comprendre et de fournir des explications aux échecs : les qualités physiques du sol, son épuisement rapide, un cycle de nutriments limité à sa partie très superficielle (quelques centimètres), la variabilité climatique saisonnière, la lutte contre les mauvaises herbes, sont très tôt pressentis comme autant d'obstacles à l'agriculture, mais sans suite.

Par-delà ces motivations, qu'en est-il de la nature des sols et des pratiques agricoles ? Les connaissances agronomiques de l'époque limitent l'approche des sols à leur texture (proportions d'argile, limons, sables). « *Les terres grasses et fortes produisent de belles cannes qui donnent un sucre mauvais et difficile à travailler ; les terres peu profondes sous lesquelles on reconnaît le tuf à une petite profondeur, ne produisent que des cannes maigres, noueuses, et dont on retire peu de sucre ; les terres fortes et rouges donnent des cannes grosses et hautes, mais il faut les couper à-propos car si elles sont un peu vertes, le sucre est difficile à dégraisser. Les terres profondes, légères et ponceuses, qui ont assez de pente pour que les eaux puissent s'écouler et qui sont continuellement exposées au soleil depuis le lever jusqu'à son coucher sont les meilleures de toutes* ». (Jean-Antoine Brûletout, chevalier de Préfontaine, *La maison rustique*, 1763)

La connaissance du comportement des sols est limitée au comportement à l'eau : du même M. de Préfontaine, concernant le potager : « *Les grandes pluies peuvent faire perdre à l'agriculteur le fruit de ses soins, il est recommandé que le sol du jardin soit plus élevé que le terrain qui l'entoure, que chaque carreau de plate-bande soit plus haut d'un pied que le sol du jardin (...)* Il convient de couvrir les cultures pour éviter les dégâts de la pluie (...) réaliser autour du jardin un fossé de deux pieds de profondeur ».

Cette approche du sol par ses propriétés physiques, essentiellement la texture et le comportement à l'eau, a été pour beaucoup d'agronomes le fondement de toute étude du sol jusqu'au développement de l'usage des engrais et des apports organiques : la lecture d'Olivier de Serres était encore recommandée dans le cours d'agriculture générale de l'Institut agronomique en 1886 ! D'ailleurs, les Amérindiens n'ont pas d'autre approche : selon Françoise et Pierre Grenand (1998), le principal critère favorable auquel les Wayampi sont sensibles est la texture du sol d'où découle sa capacité à être ameubli ; a contrario, le facteur contraignant majeur est sa capacité à retenir l'eau dont ils disent qu'elle favorise le pourrissement des racines. La pratique de la culture itinérante par brûlis apporte une amélioration momentanée (apport d'éléments nutritifs par les cendres notamment), mais ces améliorations sont fugaces et limitées à un court cycle de culture. L'appréciation des textures influence d'ailleurs la répartition des espèces cultivées dans le champ – maïs, manioc, igname sur les parties les plus élevées ; bananiers, légumes dans les parties les plus basses –, utilisant ainsi une notion empirique de chaîne de sols. Il est frappant d'ailleurs de ne trouver dans une lecture historique que peu ou

pas de réflexions sur la pratique amérindienne de la culture sur brûlis, sauf à la considérer comme primitive, voire à condamner les colons (les petits habitants) qui vont en appliquer les principes, vite accusés de s'être « sauvagisés ». Yannick Le Roux (en 1994), cite le *Mémoire pour servir à l'histoire de Cayenne et de la Guyane française* du docteur Bajon, paru en 1778 : « *Les Européens instruits de toutes les ressources de l'agriculture devraient les mettre en usage et faire voir l'intervalle qu'il y a entre l'homme instruit et le sauvage ignorant* ».

## Conclusion

La notion de fertilité dans le domaine de l'agriculture correspond à une préoccupation de tous les temps, liée à la mise en valeur du milieu naturel par l'homme, pour satisfaire ses besoins. Or la fertilité est moins une propriété inhérente à la terre qu'un état de celle-ci résultant de l'action de l'homme, ou du moins contrôlé par l'homme pour une large part. De ce fait, les questions de fertilité se posent dans le processus de production agricole et au travers de celui-ci. Pour l'agronome Michel Sébillotte, l'analyse de la fertilité du milieu doit obligatoirement être référée au système de production dans son ensemble. Or nous l'avons vu, c'est pour avoir constamment séparé ces éléments que le mythe de la fertilité des sols guyanais a pu se maintenir. Ce sont soit des affirmations sur une fertilité décrétée et une capacité à produire magnifiée par l'aspect de la végétation tropicale, soit une construction théorique du projet de colonisation déconnectée des réalités. A aucun moment le lien entre les deux n'est fait... Aucun pont n'est construit entre le réel et l'idéal ; les critiques soulevées sont mal reçues par les promoteurs des projets chez qui persiste l'idée de la toute puissance de la science appliquée à l'agriculture et qui s'abritent derrière la qualité de leurs projets. Les contraintes de différentes natures – humaines, écologiques, économiques – ne sont pas prises en compte. C'est de la technique que les physiocrates attendent la réalisation de leurs espérances. C'est de l'harmonie et de l'expression naturelle des potentialités de chacun que les fouriéristes attendent le succès de l'entreprise. Plus tard, c'est l'affirmation que c'est dans l'emploi des machines agricoles et dans leur application que repose l'avenir de la culture tropicale. C'est pour avoir déconnecté conditions du milieu, itinéraires techniques et comportements humains, que le développement agricole en Guyane est allé d'échec en échec.

Les colons se succédant de manière discontinue, la part de l'expérience et de l'empirisme fondateurs de l'agronomie ne peut être ici mise à contribution : sans création d'un corpus de connaissances, sans mises à l'épreuve des pratiques, il n'y a eu, à aucun moment en Guyane, de construction de pont entre la réalité et l'idéal... Les contraintes imposées aux colons deviennent vite insurmontables : le rythme général des travaux est étroitement lié aux événements climatiques. Comment passer d'une agriculture fondée sur un régime climatique à quatre saisons, plus familière aux migrants, à une agriculture fondée sur un régime climatique à deux saisons, humide et sèche, voire à pas de saison du tout, en cas d'irrégula-

rités ou de variabilités saisonnières fréquentes ? L'irrégularité des saisons dérouté et décourage rapidement les colons, en situation d'apprentissage permanent. « *Le colon fut en quelque sorte condamné à l'expérimentation agricole sans le secours, ailleurs familier, d'une culture paysanne* » (Yannick Le Roux, op cit.).

Le mythe de la fertilité des terres guyanaises est bien vivace, appuyé sur l'imprécision du concept de fertilité. Ce mythe renvoie indiscutablement à la terre nourricière et au mythe de l'Eldorado, de la Terre promise, de l'Eden perdu, auquel il est associé dès le début de la découverte des Guyanes. Or le mythe de l'Eldorado a presque totalement vécu. « *Avec l'exploration systématique orientée vers l'anthropologie, l'écologie, la gestion des ressources naturelles, sous-tendue par l'affirmation des souverainetés nationales, avec les technologies modernes, les prospections radar ou satellitaires, la terra incognita a perdu ses derniers secrets, et avec elle ses immenses richesses telluriques, autre chimère* » (Catherine Alès et Michel Pouyllau). Malgré les connaissances acquises, celui de la fertilité des sols des forêts équatoriales reste indissociable de l'aspect exubérant et puissant de la végétation ; il perdure et prolonge en quelque sorte en Guyane le mythe de l'Eldorado. Pour Michel Sébillotte, déjà cité, la fertilité appartient avant tout au domaine des représentations sociales sous-tendu par une quête d'absolu : l'aventure guyanaise vient nous montrer que cette idée de fertilité appartient bien au domaine d'un imaginaire collectif plutôt qu'à celui des concepts scientifiques. En nous renvoyant au jardin d'Eden, elle porte en elle tous les rêves des hommes et pour longtemps encore.

\*  
\* \*

## BIBLIOGRAPHIE

- Catherine Alès, Michel Pouyllau, « La conquête de l'inutile. Les géographies imaginaires de l'Eldorado », in *Revue française d'anthropologie*, « L'Homme », vol. 32, n° 122-124, éditions EHESS, Paris, 1992.
- Jean Boulaine, *Histoire de l'Agronomie en France*, éditions Lavoisier Tech. & Doc., Paris, 1992.
- Henri-Anatole Coudreau, *Etudes sur les Guyanes et l'Amazonie*, éditions Challamel aîné, librairie coloniale, Paris, 1887.
- Gabriel Debien, *Un colon sur sa plantation*, publications de la section d'histoire, Université de Dakar, n° 1, 1959.
- Yannick Le Roux, *L'habitation guyanaise sous l'Ancien Régime. Etude de la civilisation matérielle*, thèse de doctorat de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), 1994.
- Yannick Le Roux, *La révolution agricole des terres basses au XVIII<sup>e</sup> siècle en Guyane*
- De Préfontaine, *Maison rustique à l'usage des habitants de la partie de la France équinoxiale connue sous le nom de Cayenne*, éditions Cl. J.-B. Bauche libraire, quai des Grands-Augustins, Paris, 1763.
- Michel Sébillotte, « L'agronome face à la notion de fertilité », in *Natures, Sciences et Sociétés*, vol. 1, n° 2

- Henri Froidevaux, « Etudes sur les recherches scientifiques de Fusée Aublet à la Guyane française », in *Bulletin de géographie historique et descriptive*, n° 3, Imprimerie nationale, Paris, 1898.
- Bernard Cherubini, « Les Acadiens en Guyane française : des colons exemplaires pour une colonisation en dilettante (1762-1772) », in *Bulletin du Centre d'histoire des espaces atlantiques* n° 5, 1990, pp. 157-196.
- Helena Meininger, « La production de la fertilité, le statut des engrais dans l'agriculture de Cotacachi (Andes septentrionales, Equateur) », in *Traditions agronomiques européennes*, 1995, pp. 267-280.
- Alain Manesson Mallet, *Beischreibung des ganzen weltkreises*, 1683.
- Françoise et Pierre Grenand, « Les Amérindiens de Guyane, hier, aujourd'hui et demain », in *Mondes et Cultures*, Comptes-rendus trimestriels des séances de l'Académie des sciences d'outre-mer, tome LIII - 1-2, 1993, pp. 163-184.
- Olivier Stirn, « Les perspectives de développement de la Guyane », in *Mondes et Cultures*, Comptes rendus trimestriels des séances de l'Académie des sciences d'outre-mer, 1976, pp. 521-527.
- Roger Heim, « Paradoxes sur la Guyane », in Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences coloniales, 1953.
- Pierre Thibaudault, *Echec de la démesure en Guyane autour de l'expédition de Kourou ou une tentative européenne de réforme des conceptions coloniales sous Choiseul*, Lesay, imprimerie Poirault, 1995.
- D. Adam, *El Dorado, La Guyane française agricole*, éditions Larose, Paris, 1936.
- Frédéric Bouyer, *La Guyane française. Notes et souvenirs d'un voyage exécuté en 1862-1863*, librairie Hachette et Cie, Paris, 1867.
- Claudine Bougard-Cordier et al., *Inventaire des archives coloniales, 1651-1822*, tomes I et II, Archives nationales.
- Jean Chaia, « Echec d'une tentative de colonisation de la Guyane au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Biologie médicale*, numéro hors-série, avril 1958.
- Robert Larin, *Canadiens en Guyane 1754-1805*, éditions PUPS Septentrion, 2006.
- Amiral Duperré, *Précis sur la colonisation des bords de la Mana à la Guyane française*, imprimé sur ordre de l'amiral Duperré, Imprimerie royale, Paris, 1835.
- Paul Madinier, *Annales de l'agriculture des colonies*, 1860, pp. 84-85.
- Charles Gide, Charles Rist, *Histoire des doctrines économiques depuis les physiocrates jusqu'à nos jours*, Dalloz, Paris, 1909, réédition 2000.
- Emmanuel Lezy, *Guyane, Guyanes, perception et organisation de l'espace entre Orénoque et Amazone*, thèse de doctorat de Paris-X Nanterre, 1998, sous la direction de Jean-Pierre Raison, ancien VAT à l'ENGREF (Kourou), Editions Belin (version abrégée).

\*  
\* \*

## DISCUSSION

**Monsieur Jacques Arrignon**, qui remarque que les promoteurs de la colonisation n'ont jamais séjourné dans les pays de destination, demande ce qu'il en fut du chef du service agricole, mentionné par le conférencier.

**Monsieur Jean-François Turenne** : D. Adam, dont il a en effet été question, était ingénieur d'agronomie coloniale, chef du service de l'agriculture, et l'on retrouve son nom comme professeur d'agriculture coloniale

à l'ESSAT. Il est resté peu de temps en Guyane. Il a séjourné et effectué de nombreuses missions en Afrique, mais je n'ai pas d'éléments précis sur sa biographie.

Les recettes qu'il prône en Guyane, en 1936 – organisation de la production, structuration du milieu professionnel agricole, création espérée d'un syndicat de producteurs oléagineux, de producteurs de lait, d'éleveurs, etc. tous réunis dans un syndicat central des agriculteurs guyanais, usage des machines, mise en place du crédit, création de filières industrielles, création d'offices commerciaux chargés de stocker, présenter et vendre tous les produits guyanais, création d'une école d'agriculture – resteront à l'état théorique.

**Monsieur Jean Nemo** questionne le conférencier au sujet de la fertilité réelle par rapport au mythe. En d'autres termes, il lui demande si une meilleure préparation technique et scientifique aurait permis le succès d'exploitations européennes.

**Monsieur Jean-François Turenne** : Si par « fertilité réelle » vous entendez la fertilité intrinsèque des sols, voici ce que je peux vous répondre :

– Pour les terres hautes, on a affaire à des sols chimiquement pauvres, à propriétés physiques (pénétration des racines, aération) offrant des possibilités ; la topographie est alors un facteur important de mise en exploitation.

– les terres basses quant à elles, nécessitent des travaux de drainage et une conduite des exploitations particulièrement technique.

De bonnes études préalables, auraient pu permettre en tous cas de souligner les contraintes de sols, de topographie, de climat, les contraintes sanitaires, voire d'écoulement des produits, les coûts des aménagements, en limitant la portée des échecs. Mais l'absence de tradition agricole, des migrants non préparés, une administration velléitaire, semblent avoir été rédhibitoires. Plus récemment, le développement de la riziculture ou l'essor de l'élevage, accompagnés de moyens et de compétences techniques, établis à partir d'une préparation technique et scientifique, ont montré que le développement agricole était possible. Mais j'insiste sur le fait que la fertilité est de nature complexe, et concerne le système de production dans son ensemble, l'état du sol résultant de fait de l'action de l'homme.

**Monsieur Roland Blanquer** note que la fertilité est très apparente quand on arrive en Guyane, mais que l'exploitation y est difficile. Il cite l'exemple du village de Cacao, exploité par les Mong venus de Thaïlande, où les efforts fournis ont été payants.

**Monsieur Jean-François Turenne** : C'est effectivement un bon exemple de colonisation agricole construite sur la base d'un projet collectif, s'appuyant sur une population possédant une tradition agricole en pays tropical, groupe de colons venus par familles entières, à l'histoire tragique (ils venaient des camps de réfugiés en Thaïlande), contrairement à ce que j'ai souligné pour les tentatives précédentes, faites d'accumulation

de situations individuelles, de migrants relevant plutôt de trajectoires individuelles, rarement agriculteurs à l'origine, à la recherche d'un profit d'aubaine.

**Monsieur Raoul-Philippe Danaho** demande comment s'est poursuivie l'expérience du bagne et quels ont été ses résultats.

**Monsieur Jean-François Turenne** : Au moment de la suppression du bagne, après la Seconde Guerre mondiale, en 1944, l'analyse des états du bagne montre qu'à l'époque, les surfaces mises en culture étaient assez faibles : la totalité représentait 7,47 hectares en légumes, 8,29 hectares en grande culture, 2,76 hectares en bananes, 2,8 hectares en fourrages, toutes implantations confondues (Saint-Laurent, Charvein, Les Hattes, Malgaches, Nouveau-Camp, Saint-Maurice... etc.). Résultats peu convaincants, surtout si on les rapproche des écrits et de la mémoire populaire qui décrivaient encore dans les années 1960 de vastes plaines cultivées par le bagne, où l'on voyait à perte de vue les épis de maïs onduler sous le vent !

**Monsieur Pierre Gény** souhaite savoir quels furent les résultats de la grande étude des années 1970, et si le conférencier a entendu parler des casiers des cultures établis par les jésuites et repérés lors des études des années 1970 ?

**Monsieur Jean-François Turenne** : Parmi les résultats de ces études menées dans les années 1970, un inventaire des possibilités de développement agricole très complet et objectif s'agissant des sols et des potentialités agronomiques, tout un dispositif sur le milieu et les mesures à prendre pour relancer le développement (élevage, filière forestière, pêche en particulier). Pour cela, il a fallu attendre les années 1990 pour que se développent certains projets s'appuyant sur ces mêmes études, tel, par exemple le développement de l'élevage (l'un des premiers troupeaux de France est en Guyane).

S'agissant des installations des jésuites, elles ont concerné essentiellement les terres hautes, exondées : des fouilles ont permis de dégager de nombreux vestiges et de mieux connaître cette partie de l'histoire guyanaise. L'installation de colons sur les terres basses est le fait de Pierre-Victor Malouet et Samuel Guisan, vers 1780, mais ne rencontrera que peu de succès.

Si je peux ajouter un élément s'agissant des utopies dont j'ai parlé dans ma présentation, il faut relever que les jésuites tentèrent dans leurs réductions – au Brésil, en Uruguay, en Argentine, au Paraguay – de créer une société idéale, rassemblant les Amérindiens par une forme de communisme paternaliste et moralement contrôlé, un christianisme épuré lui insufflant une puissante direction morale (cf. James Colin Davis, « L'utopie et le Nouveau Monde, 1500-1700 », in *Utopie, la quête de la société idéale en Occident*, BNF Fayard, 2001).

**Monsieur Marcel Ortolland** précise que le bagne fut fermé en 1950 et que les condamnés qui y furent transportés l'étaient à de lourdes peines de

travaux forcés ou étaient des relégués multirécidivistes condamnés à de petites peines tous appelés à s'installer comme colons à l'expiration de celles-ci.

**Monsieur Lucien Vochel** ajoute, pour servir la vérité, que le bagne a été définitivement fermé en 1953 et que les bagnards furent alors rapatriés en maison d'arrêt centrale en métropole.

\*  
\* \*

# MONDES ET CULTURES

## COMPTE RENDU ANNUEL DES TRAVAUX DE L'ACADEMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER



### TOME LXVIII - 2008 - VOLUME 1, LES SEANCES

11 janvier 2008	Transmission de présidence pour l'année 2008	4
	Allocution de Gérard CONAC	4
	Allocution de Jacques SERRE	12
	<i>Le sourire dans l'art</i> , par Arnaud d'HAUTERIVES	14
25 janvier 2008	Nécrologie de Michel Tétu, membre associé, par Jacques-Yvan MORIN	20
	<i>De l'arme nucléaire, de sa prolifération</i> , par Claude LE BORGNE	22
8 février 2008	Présentation de Dominique Wolton, par Gérard CONAC	39
	<i>Outre-mer et diversité culturelle : les enjeux de la mondialisation</i> , par Dominique WOLTON	42
	Communiqué sur <i>Le séisme du Rwanda et de la région du lac Kivu dans l'est du Congo : son cadre structural</i> , par Gérard MOTTE	61
15 février 2008	<i>Les moines birmanes et la politique</i> , par Yves RODRIGUE	64
12 mars 2008	Installation de Jean Cantournet, par Jacques SERRE	78
14 mars 2008	<i>La course aux énergies au XX<sup>e</sup> siècle, ses hommes, ses ombres, ses lumières</i> , par Jean-Noël CAPDEVIELLE	82
28 mars 2008	Nécrologie de Pierre Boyer, correspondant en 1 <sup>re</sup> section, par Etienne TAILLEMITE	112
	Nécrologie de Marie-Antoinette Ménier, membre titulaire en 5 <sup>e</sup> section, par Jean FAVIER	116
	<i>La justice pénale internationale</i> , par Gilbert MANGIN	120
	<i>Le génocide cambodgien était-il inévitable ?</i> par Bernard HAMEL	128
4 avril 2008	Présentation de Jean-Claude Gautron, par Gilbert MANGIN	135
	<i>Les groupements régionaux en Amérique latine</i> , par Jean-Claude GAUTRON	137
	Installation de François Bart, par Jeanne-Marie AMAT-ROZE	150
	Eloge de Jean Delvert, par François BART	156
11 avril 2008	<i>La vision exotique de la fertilité, contribution à l'histoire de la Guyane</i> , par Jean-François TURENNE	163
	Installation de Denis Vialou, par Pierre ROGNON	178
	Eloge de Pierre-Claude Rougeot, par Denis VIALOU	183
16 mai 2008	Nécrologie d'Alfred Martin-Siegfried, correspondant en 3 <sup>e</sup> section, par Gilbert MANGIN	191
	Présentation de Roland Pourtier, par Jeanne-Marie AMAT-ROZE	193
	<i>Défis démographiques, développement durable et conflits en Afrique subsaharienne</i> , par Roland POURTIÉR	195
	Communiqué sur <i>Le séisme en Chine occidentale : très puissant et meurtrier</i> , par Gérard MOTTET	210
23 mai 2008	<i>Banque mondiale et FMI : à quoi servent les institutions financières de Bretton Woods ?</i> par Jacques CROSNIER	217
	Installation d'Okou Henri Legré, par Gilbert MANGIN	229
	<i>Plantes et civilisations</i> , par Okou Henri LEGRE	233

6 juin 2008	<i>Aperçu sur l'évolution contrastée depuis un demi-siècle des pays du pourtour de la péninsule arabique. Problèmes posés</i> , par Yves BOULVERT	254
	Installation de Jean-Pierre Dedet, par Guy CHARMOT	271
	Eloge de Pierre Destombes, par Jean-Pierre DEDET	275
20 juin 2008	Nécrologie d'Aimé Césaire, membre associé, par Gilbert MANGIN	283
	par Edmond JOUVE	286
	Résultats des démarches d'Yves RODRIGUE sur le <i>Souvenir de l'œuvre de la France pour la restauration des temples d'Angkor</i>	289
	<i>Union pour la Méditerranée : attentes et risques</i> , par Yves GAZZO	291
	Présentation d'Albert Lourde, par Denis FADDA	309
	<i>Le non musulman dans la cité musulmane : l'exemple du Maroc précolonial</i> , par Albert LOURDE	311
3 octobre 2008	Nécrologie de Charles-Robert Ageron, membre libre, par Michel LEVALLOIS	326
	<i>Les présidents français et la Guinée, les présidents guinéens et la France</i> , par André LEWIN	330
	Installation de Christian Lévêque, par Jacques ARRIGNON	335
	Eloge de Guy Camus, par Christian LEVEQUE	340
24 octobre 2008	Séance commune à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (AIBL) et l'Académie des sciences d'outre-mer (ASOM), dans les locaux de l'Académie des inscriptions et belles-lettres	
	Séance coéditée dans le fascicule III de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Comptes rendus de l'Académie (CRAI) – juillet-octobre 2008	
	Thème : <i>Les missions de l'Académie des inscriptions et belles-lettres à l'époque des grandes expéditions scientifiques en Afrique et en Asie</i>	346
21 novembre 2008	Eloge de Pierre Messmer	
	Avec la participation de l'Association des anciens élèves de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer (ENFOM)	375
24 novembre 2008	Séance commune à l'Académie nationale de médecine et l'Académie des sciences d'outre-mer, dans les locaux de l'Académie nationale de médecine	
	Célébration du centenaire de la naissance du professeur Albert Rakoto Ratsimamanga	
	Thème : <i>La dimension internationale d'Albert Rakoto Ratsimamanga sur le plan scientifique</i>	412
28 novembre 2008	Séance commune à l'Académie vétérinaire de France (AVF) et l'Académie des sciences d'outre-mer (ASOM), dans les locaux de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA)	
	Thème : <i>Ces épizooties et zoonoses venues d'au-delà des mers</i>	
	Textes publiés dans le premier numéro de 2009 : Bull. Acad. vét. France, 2009, 162 (1) : 65-71 (B. Vallat et J. Blancou) ; 73-87 (S. Zientara et al.) ; et 89-96 (R. Lancelot et al.)	451
3 décembre 2008	Colloque sur le Québec	
	Thème : <i>Le Québec et la France, 400 ans d'amitié</i>	505
5 décembre 2008	Nécrologie d'Hugues-Jean de Dianoux de La Perrotine, membre titulaire en 1 <sup>re</sup> section, par Bruno DELMAS	557
	Nécrologie de Georges Poulet, correspondant en 1 <sup>re</sup> section, par Gilbert MANGIN	562
	Nécrologie d'Alfred-Ferréol de Ferry, membre libre, par Bruno DELMAS	564
	Taiwan et l'Afrique, par Marc AICARDI de SAINT-PAUL	570
	Installation de Serge Arnaud, comme membre titulaire en 3 <sup>e</sup> section, par Pierre GENY	579
	Eloge de Jean Millier, par Serge ARNAUD	585
12 décembre 2008	Nécrologie de Michel Le Bras, correspondant en 4 <sup>e</sup> section, par Pierre SALIOU	594
	Présentation de Christian Corbé, par Gilbert MANGIN	596
	<i>De Bietti à Alzheimer, une évolution médicale et sociologique</i> , par Christian CORBE	598
	Présentation de Robert Sebbag, par Marc GENTILINI	604
	<i>L'industrie pharmaceutique, un partenaire obligatoire pour relever le défi de l'accès au médicament dans les pays du Sud</i> , par Robert SEBBAG	606
	Remise des prix littéraires de l'Académie des sciences d'outre-mer pour l'année 2008	615

MONDES ET CULTURES – LXVIII - 1-2-3-4 - 2008  
11 AVRIL 2008

SEANCE DU 11 AVRIL 2008

---

Séance ouverte sous la présidence de M. Jacques ARRIGNON

*Etaient présents* : MM. ARNAUD, ARRIGNON, BACCARD, BLANQUER, BONNEFONT, CANTOURNET, CLAUZEL, DANAHO, FAIVRE, GENY, M<sup>me</sup> GUEYDON de DIVES, MM. LARRUE, LE BORGNE, LESOURD, MANGIN, MARCHAL, MULLENDER, NEMO, ORTOLLAND, PARENTY, de PLANHOL, RIGOTARD, ROGNON, M<sup>me</sup> ROUBET, MM. TURENNE, VIALOU, VACHEL.

*Etaient excusés* : MM. ALIBERT, BOULVERT, de CHRISTEN, COMPAGNON, DELMAS, DEVILLERS, JOLLY, LEROUX, LEVALLOIS, LOISELEUR des LONGCHAMPS, SALIOU.

\*  
\* \*

Procès-verbal

Monsieur Gilbert MANGIN a donné lecture du procès-verbal de la séance du 04.04.08 qui a été modifié à la demande de M. CLAUZEL.

\*  
\* \*

La séance a été levée à 16 h 50